

Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des services
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
tenue le mercredi 21 octobre 2020 à 19h

Présences: Mesdames Isabelle Asselin, Marie-Christine Blais, Nadia Bouffard, Mélanie Giguère, Karine Guillemette, Nancy Guillemette, Caroline Isabelle, Isabelle Lacombe, Johanne Laliberté, Anne-Marie Maltais, Caroline Morin, Marie-Christine Racine-Samson, Peggy Roy, Brigitte Talbot et Nathalie Tremblay.

Absences: Mesdames Line Duquet et Manon Tremblay.

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Madame Caroline Isabelle souhaite la bienvenue aux nouveaux et anciens membres du comité à cette première rencontre de l'année scolaire 2020-2021.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Caroline Isabelle fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame Nadia Bouffard, l'ordre du jour est adopté.

Adopté.-

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Chacun des membres se présente à tour de rôle.

4. VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres confirment qu'il y a quorum.

Adopté.-

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune présence.

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES MEMBRES PARENTS DU COMITÉ

Dépôt de documents.

Madame Caroline Isabelle présente les règles de fonctionnement de régie interne du comité EHDAA; elle explique également le mandat, la composition ainsi que le rôle des membres sur ce comité.

Madame Isabelle précise que les membres du comité EHDAA représentent l'ensemble des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et leurs parents. Aucun cas particulier ne fera l'objet de discussions pendant les rencontres. Elle termine en mentionnant que ce comité en est un d'échange, basé sur le respect de chacun des membres.

7. ÉLECTIONS DES OFFICIERS POUR 2020-2021 (PRÉSIDENTE, SECRÉTAIRE, VICE-PRÉSIDENTE, ETC.);

Madame Caroline Isabelle fait un tour de table afin de connaître l'intérêt, parmi les membres présents, à occuper le poste de présidente. Madame Brigitte Talbot signifie son intérêt à assumer le mandat de présidente pour l'année scolaire 2020-2021; les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

Pour le poste de vice-présidente, un tour de table est également fait. Madame Isabelle Asselin manifeste son intérêt; les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

Madame Isabelle suggère que madame Marie-Christine Blais poursuive son mandat à titre de secrétaire. Madame Blais est d'accord et les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

8. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 27 MAI 2020

Dépôt de document.

Une lecture préalable du procès-verbal du 27 mai 2020 a été faite par les membres. Sur proposition de madame Nathalie Tremblay, le compte rendu est adopté.

Adopté.-

9. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 27 MAI 2020

Aucun suivi.

10. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL/GLOBAL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD EN CE QUI CONCERNE L'ORGANISATION SCOLAIRE DES ÉLÈVES HDAA

Dépôt de document.

Madame Isabelle explique l'acronyme EHDAA et fait un survol des services offerts aux élèves en intégration en classe ordinaire et en classe d'adaptation scolaire. Elle fait également un détaillé des services offerts en soutien direct (T.E.S., P.E.H.) et en services complémentaires professionnels en soutien direct (orthopédagogie, orthophonie, psychologie, AVSEC, psychoéducation et service d'orientation). Des services de soutien indirect peuvent aussi être offerts. Elle ajoute que des services sont aussi offerts en partenariat avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux.

11. BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA AU PRIMAIRE 2020-2021

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle explique le financement du centre de services scolaire pour les EHDAA. Trois types d'informations se retrouvent sur le document déposé :

- Les allocations ministérielles servant à mettre en place des services aux élèves hdaa pour un montant global de 5 197 862,38\$;
- Les prévisions de services 2020-2021 en date du mois de mai 2020 (5 477 459,51\$) et enfin;
- Les ressources et services mis en place en octobre 2020 pour l'année scolaire 2020-2021, soit 5 310 447,38\$.
- Le déficit s'élève à 112 585,00\$.

Madame Isabelle ajoute que nous avons des ententes de scolarisation avec des écoles spécialisées pour 6 de nos élèves ayant des besoins particuliers plus importants pour lesquels notre centre de services scolaire n'est pas en mesure de fournir les services adéquats.

Finalement, madame Isabelle annonce que deux nouvelles écoles à mandat régional verront le jour en 2020-2021 ou en 2021-2022 du côté de Chaudière-Appalaches; soit 1 école à Lévis pour les élèves ayant des troubles importants de comportement et/ou de santé mentale et une autre à Sainte-Marie, pour les élèves TSA avec ou sans déficience intellectuelle et/ou des troubles importants de comportement. Des élèves de notre territoire pourront bénéficier de ces services.

12. BILAN DES SERVICES DE SOUTIEN CONSENTIS AUX ÉLÈVES HDAA AU SECONDAIRE 2020-2021

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle explique que le financement au secondaire est décentralisé dans les écoles et que les allocations provenant du MEES pour la clientèle EHDAA totalisent un montant de 3 606 302,39\$. Les allocations des postes au secondaire pour les services à mettre en place représentent un montant de 5 043 677,34\$, donc un déficit de 1 437 374,95\$.

Lors de la prochaine réunion, madame Isabelle suggère aux membres de leur présenter les différents parcours de formation offerts soient CPC, CFA, FMS, FTP, R2D2.

13. ÉTAT DE LA SITUATION COVID-19

Madame Isabelle fait un bref résumé de l'état de la situation COVID-19. Elle mentionne que nous avons une très belle collaboration des parents dans les mesures à suivre avec leur enfant lorsqu'il y a des symptômes et que le personnel dans les écoles fait un excellent travail. Elle ajoute que les élèves se sont très bien adaptés au lavage des mains et au port du masque, mais qu'une difficulté demeure, soit le respect de la distanciation.

Certains parents ont toujours la crainte d'envoyer leur enfant à l'école, et ce, malgré les mesures sanitaires mises en place. Certains élèves peuvent être exemptés de la fréquentation scolaire en raison d'une condition médicale pour eux ou un proche (billet médical). D'autres ont choisi de présenter une demande au MEQ d'enseignement à la maison (le parent enseigne à son enfant), ce qui représente un peu plus que le double comparativement à l'an passé.

14. MOT DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Brigitte Talbot a acheminé un courriel résumant les 2 dernières rencontres du Comité de parents qui ont eu lieu les 21 septembre et 5 octobre 2020. Le 21 septembre dernier, il y eu discussion pour la mise en place d'un Conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud. Le 5 octobre dernier, des élections ont eu lieu pour les postes de candidatures parents, de représentants et substituts des divers comités pour siéger sur le C.A. du C.S.S. de la Côte-du-Sud. Le 13 octobre 2020 auront lieu les élections des membres de la communauté par les membres du C.A.

15. AFFAIRES DIVERSES

15.1

16. CORRESPONDANCE

Aucune.

17. CALENDRIER DES RENCONTRES ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Dépôt de document.

Le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2020-2021 est déposé. Madame Caroline Isabelle précise qu'une date supplémentaire est retenue en février en cas de tempête. La prochaine rencontre aura lieu le 3 février 2021 à 19h.

Adopté.-

18. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 21h15 sur proposition par madame Nadia Bouffard.



Madame Brigitte Talbot, présidente



Madame Marie-Christine Blais, secrétaire de réunion